

Territoire, énergie et mobilité Aménagement du territoire

Grand-Rue 38, 2108 Couvet

MISE A L'ENQUÊTE PUBLIQUE

Sanction Définitive

Val-de-Travers - Travers - BF 81 - La Jotte 3

Description de l'ouvrage : Transformation d'un hangar existant en halle pour machines agricoles,

construction d'un silo à copeaux

Affectation parcelle : ZA

Requérant(s) : Emery Jean-François et Jérémy, La Jotte 3, 2105 Travers

Auteur des plans : Jérôme Haefeli Architecte, Haefeli Jérôme, Rue Centrale 14, 2112 Môtiers

SATAC : 118194
Décision spéciale : Art. 16a LAT

Affichage:

• Site internet communal: <u>www.val-de-travers.ch</u> → Vie quotidienne → Informations pratiques → Mises à l'enquête publiques.

• Hall du Service de l'Urbanisme, Grand-Rue 38 à Couvet (les plans sont à consulter au rez-dechaussée de 08h00 à 12h00 ou sur rendez-vous).

Toute opposition motivée est à adresser, par écrit, au Conseil communal, « Opposition », Rue du Temple 8, 2114 Fleurier, jusqu'au **29 avril 2024**.

Val-de-Travers, le 28 mars 2024.

LE CONSEIL COMMUNAL



+41 32 886 43 77 | urbanisme.vdt@ne.ch

RÉFÉRENCE N° 5285 | PAGE 1|1 VAL-DE-TRAVERS.CH